

La pêche et la Première Guerre mondiale « Le hareng nous a sauvés »

Brecht Demasure

Le ravitaillement de la Belgique occupée et les évolutions dans le secteur agricole sont des thèmes qui sont restés longtemps négligés par l'historiographie relative à la Première Guerre mondiale. Bien que ce ne soit plus le cas depuis peu, il est frappant de constater que le secteur de la pêche est à peine abordé. La pêche peut pourtant s'avérer complémentaire à l'agriculture, surtout lorsque la disette menace. En octobre 1914, pratiquement tous les pêcheurs belges prirent la fuite à bord de leur bateau. Les pêcheurs qui étaient restés parvenaient difficilement à satisfaire les besoins locaux. Pour ceux qui s'étaient exilés, le temps que dura la guerre ne fut pas perdu, au contraire. Ils poursuivirent leurs activités depuis les ports britanniques, français et néerlandais. Dans cet article, nous allons examiner dans quelle mesure la Première Guerre mondiale a constitué un tournant pour la pêche en mer. Les prises de hareng furent-elles déterminantes pour la survie de la population civile, comme pendant la Deuxième Guerre mondiale? (autrement dit: « Le hareng nous a-t-il sauvés? ») Les pêcheurs purent-ils se remettre immédiatement au travail en Belgique après la 1^{re} GM? Et quel fut le rôle réservé à la station balnéaire d'Ostende?

La pêche en mer à la veille de la guerre

La décennie qui précéda l'éclatement de la Première Guerre mondiale fut une période favorable pour le secteur de la pêche. Le pouvoir d'achat moyen augmentait en Europe occidentale et le transport vers les centres de consommation s'améliorait à vue d'œil. Une évolution technique spectaculaire était à la base de la croissance de la pêche. À partir du dernier quart du dix-neuvième siècle, le secteur de la pêche avait connu une forte accélération grâce à l'utilisation de la glace comme moyen de conservation (1874) et à l'introduction du chalutier à vapeur (1884). L'utilisation de glace augmenta la durée de conservation et permit des voyages en mer plus longs. Quant à la pêche à vapeur, elle fut rapidement introduite en Belgique grâce à l'important commerce de poisson entre la Belgique et la Grande-Bretagne.



■ La navigation à voile traditionnelle dans le port d'Ostende à la fin du 19^e siècle (Collection privée)



■ La Panne avait une flottille de pêche, mais pas de port. Pendant la Première Guerre mondiale aussi, les bateaux échouaient à marée basse. Photo de la reine Elisabeth, 7 juillet 1916 (Albert et Elisabeth 1914-1918: albums de la reine, 1984, n° cat.: S.M. 389, p. 66)

Port	Voiliers	Chaloupes	Chalutiers à vapeur
Ostende	140	149	29
Blankenberge	60	3	-
Nieuport	28	5	-
Oostduinkerke	16	2	-
Heist	68	-	-
Coxyde	8	1	-
La Panne	88	-	-
Zeebruges	20	-	-
Total	428	160	29

Ostende était le plus grand port de pêche de la côte belge. En 1885, la « Société Anonyme des Pêcheries Ostendaises » fut fondée spécifiquement pour la navigation des chalutiers à vapeur. De gros investissements purent être réalisés grâce à de riches investisseurs de la région bruxelloise. L'introduction de la pêche à vapeur ouvrit de nouvelles perspectives en termes de structure de la flottille et de zones de pêche. La construction navale dut s'adapter: les bateaux en acier remplacèrent les constructions en bois. Et la navigation à voile traditionnelle, qui était jusqu'en 1875 le mode de pêche par excellence, connut une fin sans gloire. L'évolution du chiffre d'affaires de la minque d'Ostende l'illustre bien. En 1890, les bateaux à vapeur représentaient 15% de la valeur totale des captures (3.749.000 francs belges ou BEF, soit environ 95.000 EUR). En 1910, ce chiffre était déjà passé à 58%, pour une valeur totale de 4.396.000 BEF. Grâce à la pêche à vapeur, Ostende pouvait faire face à la concurrence des ports de pêche du Nord de la France comme Dunkerque et Calais. Les communautés de pêcheurs de la côte ouest belge servaient comme équipage sur les bateaux français en raison de leurs bas salaires et de leur expertise. Outre Ostende, chaque ville côtière avait sa propre flottille de pêche (voir tableau). Les bateaux étaient parfois amarrés directement sur la plage et étaient exploités par un pêcheur et de sa famille. Les pêcheurs qui ne se modernisaient pas vivaient dans des conditions particulièrement pénibles. Ils tiraient souvent des revenus complémentaires de l'exploitation d'une auberge ou d'un magasin.

Lorsque la guerre éclata en août 1914, la communauté de pêcheurs belges eut des réactions disparates. La plupart des pêcheurs décidèrent de s'exiler à l'étranger. Ils emmenèrent uniquement leur famille et quelques effets personnels. Les pêcheurs qui disposaient d'un grand bateau contribuèrent

à l'évacuation de réfugiés nationaux. D'autres pêcheurs, surtout à La Panne, restèrent au moins jusqu'en 1916-1917, par obligation ou par choix.

La déclaration de guerre de l'Allemagne eut des répercussions immédiates sur le ravitaillement. Les autorités belges interdirent immédiatement toute exportation de denrées alimentaires. La population fit des réserves, ce qui fit grimper considérablement les prix de la nourriture. Les aliments ayant une longue durée de conservation étaient particulièrement prisés. En revanche, les prix du poisson chutèrent. Ostende, un marché important pour l'exportation de produits de la pêche, vit un arrêt complet de ses exportations, entraînant une baisse

systématique des prix à la minque. En raison de la fermeture des frontières, il arriva même que des trains entiers de marchandises doivent faire demi-tour et revenir à la côte belge sous la chaleur estivale. En outre, la marché intérieur était déjà saturé. La demande en espèces de poissons plus chères retomba au cours des premières semaines qui suivirent l'invasion: ainsi, le prix du turbot chuta de 3,5 BEF par kg à 0,2 BEF, et celui de la sole de 200 BEF par kg à 36 BEF.

Pêcheurs exilés

Tous les pêcheurs qui disposaient d'un bateau capable de tenir la mer partirent vers d'autres contrées à partir de l'automne 1914. Leurs destinations de prédilection étaient la France, l'Angleterre et les Pays-Bas. Quelques pêcheurs partirent beaucoup plus loin, jusqu'au Congo belge. Les pêcheurs exilés obtinrent rapidement un permis de pêche dans leur nouveau port d'attache. Pour les protéger durant la guerre, l'Administration de la Marine fonda en septembre 1917 une caisse de prévoyance pour les pêcheurs (*Visschers voorzieningskas tegen Oorlogsgevaar*). Cette caisse avait pour but de garantir aux pêcheurs belges et à leurs familles une allocation en cas d'accidents ou autres incidents résultant de la guerre.

Pays-Bas

Juste après l'éclatement de la guerre, la Flandre zélandaise connut un afflux massif de réfugiés belges. À Bruinisse, durant la première semaine de septembre 1914, on vit arriver deux bateaux de la compagnie belge Telegraaf, accompagnés de nombreux bateaux à moules avec des réfugiés d'Anvers et de Malines. Les pêcheurs de l'Escaut, par



Les pêcheurs de Heist et Zeebruges s'enfuirent vers Zierikzee en Flandre zélandaise au printemps 1915, comme le H36 d'Eugène Vlietinck (Schot, Vlaamse vissers als vluchtelingen, p.75.)

Ostende et la pêche durant la Première Guerre mondiale

À partir de fin septembre, presque tous les pêcheurs ostendais s'enfuirent à l'étranger, non seulement par peur de l'armée allemande, mais aussi par crainte de voir leurs activités de pêche fortement entravées. À juste titre: à partir du 22 octobre 1914, toute forme de pêche fut interdite. Les Allemands se méfiaient des bateaux de pêche qui voulaient entrer dans le port. Au moindre danger, ils leur tiraient dessus. Bien que de nombreux bateaux et navires avaient fui, il en restait 33 à Ostende. Il s'agissait en majorité de petits crevettiers et de petites chaloupes, tenant juste assez la mer pour être utilisés pour la pêche côtière. En mars 1915, les autorités allemandes donnèrent l'ordre de rassembler tous les bateaux et de les emmener dans un hangar. En d'autres termes, il semblait bien qu'on ne pêcherait plus beaucoup pendant la guerre.

Quelques Ostendais courageux se mirent néanmoins à pêcher en cachette dans un dock abandonné. La disette entraînait en effet une demande croissante de poisson chez les consommateurs. Les poissonniers ambulants s'arrachaient le poisson. Étonnamment, les Allemands toléraient ces ventes spontanées. Voyant cela, le bourgmestre Liebaert engagea des discussions avec l'*Ortskommandant* en vue d'autoriser la reprise de la pêche côtière. Il y parvint, et en 1915, quinze bateaux reçurent finalement l'autorisation de pêcher, jusqu'au-delà du chenal portuaire. Ils ne devaient toutefois pas se faire remarquer par les batteries côtières françaises sur le front à Nieuport. Lorsque les Allemands disposèrent d'un navire garde-pêche – un bateau à moteur abandonné et transformé – plusieurs chaloupes purent appareiller, sous surveillance allemande. Les pêcheurs devaient toutefois disposer d'un « Schein » (permis) qu'ils obtenaient auprès de l'*Oberkommandant* à Bruges.

Les captures ostendaises étaient bienvenues pour compléter l'approvisionnement alimentaire déficient. Pommes de terre, haricots, lard, riz et un peu de pain constituaient la nourriture de base. Le poisson capturé pouvait uniquement être vendu à la minque. Le 21 mai 1915 eut lieu la première vente officielle depuis l'occupation. Le poisson était vendu suivant des quotas, afin que chaque famille ait l'opportunité d'en acheter. Une famille avec deux enfants avait par exemple droit à deux grandes soles et deux petites. Le chiffre d'affaires brut était modeste: 108 BEF le premier jour de vente. Les ventes à la minque augmentèrent fortement par



Les pêcheurs prirent la fuite avec leur famille à partir du Bassin d'Échouage, l'actuel Montgomerydok à Ostende (Freddy Philips, 14-18 en mer, 2013)

Lijnvisschers! Opgopast!

Er zijn nog vele liefhebbers die gaan vissen gedurende de week. Zooals men weet is zulks verboden aangezien de vischvangst gesloten is tot in juni.

Wij kunnen niet genoeg de lijnvisschers aanraden van op te passen. Die in de week gaat vissen, binst de gesloten tijd, stelt zich bloot aan cene boet van 300 mark.

En zij die zonder verlof gaan vissen, eens dat zij geknipt worden, zullen weten wat prijs. Wij weven aan de lijnvisschers den volgenden goeden raad: Weest in orde met uw verlof en geeft u over aan uw geliefd sport wanneer het toegelaten is.

* * *

■ La pêche récréative fut bridée par l'occupant. De lourdes amendes punissaient les personnes qui pêchaient sans permis (De Vooruit, 04-07-1915)

la suite, si bien que des montants de 600 BEF n'étaient pas rares. Afin de réglementer le commerce à la minque, l'administration communale formula un certain nombre d'arrêtés. Ainsi, seuls les détenteurs d'une carte de pain communale pouvaient acheter du poisson. Afin d'empêcher la revente à des prix exorbitants, la cession ou la revente de cartes de pain familiales à des marchands de poisson était strictement interdite.

Bien que les captures de poisson fussent destinées au ravitaillement de la population locale, les officiers allemands essayaient de temps à autre d'en profiter. Outre les difficultés avec les Allemands, les pêcheurs devaient aussi faire face aux problèmes classiques tels que les tempêtes et les naufrages. Fait assez remarquable: il arrivait souvent que le navire garde-pêche allemand sauve les malchanceux de la noyade. Après quelques incidents, 25 petits bateaux de pêche purent appareiller chaque jour. Les bateaux pouvaient tenir la mer par temps calme et à condition de ne pas s'éloigner de la côte. Lorsque le temps se détériorait, l'appât du gain l'emportait parfois sur le bon sens. Durant la tempête du 23 décembre 1916, pas moins de 7 bateaux coulèrent dans les eaux côtières d'Ostende, coûtant la vie à neuf pêcheurs.

Les prises augmentaient constamment, de même que le chiffre d'affaires quotidien à la minque. Des revenus de plus de 1000 BEF étaient relativement courants. En décembre 1916, avec l'arrivée de sprat frais, on atteignit même un pic de 3700 BEF. Évidemment, l'inflation y était aussi pour quelque chose. La Kommandatur édicta un règlement afin de contenir les prix excessifs. Elle fixa ainsi le prix maximum du sprat à 0,25 BEF/kg et celui de la crevette à 0,90 BEF/kg. Les employés de la minque devaient également veiller à ce que la vente de poisson n'ait lieu qu'à la minque. De telles dispositions indiquent que le commerce de poisson devenait de plus en plus réglementé. Vers la fin de la guerre, l'occupant prenait des mesures de plus en plus strictes, confisquant par exemple tout le poisson pêché. Cela s'explique par le fait que l'Allemagne avait de plus en plus de difficulté à nourrir sa propre armée. Le 6 octobre 1918, l'accès au chenal portuaire fut entièrement bloqué. Il fallut attendre l'armistice du 11 novembre pour pouvoir à nouveau pêcher.



■ De Roos, un crevettier en bois construit en 1912, est amarré devant l'estacade à Nieuport. Le bateau pouvait ainsi quitter le port rapidement. Les filets ont été mis à sécher après la pêche (Collection Daniel Moeyaert)

Bateaux de pêche belges dans les ports britanniques en 1917 (AGR, Administration de la Marine, n° 7921: Annexe à « Situation de la flottille de pêche belge », 1917.

Port	Voiliers	Chaloupes	Total
Lowestoft	43	8	51
Ramsgate	38	-	38
Rochester	4	-	4
Gravesend	3	-	3
Folkestone	-	14	14
Rye	10	1	11
Brixham	5	-	5
Swansea	4	-	4
Milford Haven	31	-	31
Total	138	23	161

exemple de Tamise et Baasrode, s'exilèrent également aux Pays-Bas. La Flandre zélandaise ne pouvant accueillir tous les pêcheurs, de nombreux Belges poursuivirent leur route jusqu'à Rotterdam et Amsterdam. En octobre 1914, on comptait près de 720.000 réfugiés belges aux Pays-Bas. Cela ne dura toutefois pas. Dès novembre 1914, une grande partie des Belges retournèrent chez eux. Le bruit des armes s'était en grande partie apaisé maintenant que le conflit s'était enlisé en une guerre des tranchées sanglante, et les Allemands menaçaient de confisquer des biens.

Fin novembre 1914, la flotte anglo-française bombarda les ports de Zeebruges et Heist. De nombreuses installations portuaires furent touchées et détruites. Il fut conseillé à la population de ces villes côtières de quitter leur maison et de s'en aller. Les pêcheurs de Heist et Zeebruges partirent d'abord pour Philippine et Cadzand, espérant pouvoir pêcher dans l'Escaut occidental. Vers la fin avril 1915, ils reçurent toutefois des Allemands l'ordre de quitter l'Escaut occidental. Les pêcheurs de Heist et Zeebruges prirent alors la direction du nord, jusqu'à Zierikzee.

En avril 1915, pas moins de 72 bateaux de pêche belges arrivèrent dans la ville côtière zélandaise, avec à leur bord 325 adultes et 173 enfants. Dans un premier temps, les pêcheurs vivaient sur leurs bateaux avec leurs familles. Il y avait un grand besoin de logements supplémentaires



■ Les médias anglophones appelaient à prendre soin de la nourriture. Les pêcheurs y étaient dépeints comme des héros.
(War museum Canada)

à Zierikzee. Les premiers logements en bois pour les Belges ne furent prêts qu'en avril 1916. Beaucoup de familles de pêcheurs étaient alors déjà hébergés dans des maisons particulières et des entrepôts. Vu la présence d'un grand nombre d'enfants de pêcheurs, il fut nécessaire de créer une école distincte à Zierikzee. Pratiquement tous les pêcheurs belges apportaient leurs captures sur le marché à Zierikzee. Certains approvisionnaient aussi les marchés de Breskens et Flessingue. Durant les années 1916 et 1917, on pêchait principalement du sprat, du hareng et des crevettes. Des usines de décorticage de crevettes furent fondées et les femmes des pêcheurs purent y travailler. Les pêcheurs belges naviguèrent encore longtemps sous pavillon belge. Étant donné que l'on pêchait également en dehors des eaux territoriales néerlandaises, cela n'était pas sans danger. En août 1915 par exemple, un sous-marin allemand coula un bateau de pêche de Heist. À partir de ce moment, les pêcheurs belges naviguèrent sous pavillon néerlandais.

Grande-Bretagne et France

Après l'éclatement de la guerre, la France et l'Angleterre virent également arriver de nombreux pêcheurs. Diverses circonstances faisaient qu'ils ne pouvaient pas tous continuer à exercer leur métier. Les bateaux étaient confisqués, perdus ou utilisés pour des pièces de rechange. De plus, les membres de l'équipage des bateaux de pêche étaient parfois recrutés de force sur des chantiers



■ Certains pêcheurs ostendais émigrèrent en France pendant la guerre (1915)
(De Plate 2004, p.169)

navals en Écosse. Les chaloupes à voile qui étaient amarrées en Grande-Bretagne se voyaient attribuer par les autorités maritimes locales un certain nombre de zones de pêche. Les bateaux à voile et chaloupes belges, qui ne présentaient aucun intérêt militaire, étaient épargnés dans les ports britanniques (voir tableau p.93). Les chalutiers à vapeur, en revanche, opéraient depuis les ports plus petits de Lowestoft, Milford Haven et Fleetwood.

Les bateaux belges qui avaient Milford Haven comme port d'attache temporaire naviguaient sous pavillon belge et étaient équipés d'artillerie. Tout comme les bateaux de pêche anglais, les pêcheurs belges avaient besoin d'un permis délivré par le « *Board of Agriculture and Fisheries* » britannique. En cas d'attaque, les bateaux de pêche belges devaient hisser le drapeau britannique et l'équipage devait revêtir l'uniforme de la force navale britannique afin qu'ils ne soient

pas considérés comme des francs-tireurs. L'intégration des bateaux à vapeur belges dans la flottille de pêche en mer britannique fut progressive et sans heurts, comme le montrent les chiffres d'affaires pour Milford Haven, Swansea et Fleetwood. En 1914, à partir de septembre bien entendu, les chalutiers à vapeur belges atteignaient déjà un chiffre d'affaires de 20.907 livres sterling. En 1915 et 1916, celui-ci avait grimpé respectivement à 148.610 et 258.054 livres sterling. Les chiffres pour 1917 sont manquants, mais le chiffre d'affaires pour 1918 est estimé à 870.442 livres sterling.

Globalement, les conditions de vie des pêcheurs étaient meilleures en Grande-Bretagne qu'en Belgique. Les salaires y augmentaient plus rapidement que les prix des denrées alimentaires. La proximité des zones de pêche permettait aux pêcheurs de partir en mer plus longtemps tout en passant plus de temps sur la terre ferme

avec leurs femmes et leurs enfants. Bien que dans chaque ville portuaire, les pêcheurs belges formaient un groupe social à part, les autorités britanniques ne les abandonnaient pas à leur sort. Les autorités locales organisaient en collaboration avec les Belges une formation générale et professionnelle. Il était également possible de passer des examens pour devenir capitaine, lieutenant ou mécanicien. On ne peut néanmoins pas dire que l'entente était parfaite. À Milford Haven, il y avait parfois des frictions entre Anglais et Belges. En effet, des hommes qui étaient autrefois concurrents se retrouvaient contraints de vivre ensemble pendant une certaine période. De lourdes sanctions étaient prévues. Les pêcheurs qui allaient trop loin étaient renvoyés en Belgique, ou dans le pire des cas, au front.

Les pêcheurs belges qui furent vers la France furent divisés en trois groupes, chacun se trouvant sous la surveillance d'un commissaire maritime belge. Le premier groupe opérait depuis Calais, Boulogne, Gravelines et Dunkerque. Il comprenait environ 60 voiliers. La deuxième zone se trouvait dans les environs de Dieppe. Quelque 90 bateaux de pêche y étaient répartis parmi les ports du Tréport, de Dieppe et de Fécamp. Enfin, le troisième groupe de bateaux de pêche belges avait fui en direction de la côte normande. 20 bateaux appareillaient depuis Le Havre, Trouville, Honfleur et Port-en-Bessin. Durant toute la guerre, on s'efforça de maintenir ces chiffres. Les mouvements des bateaux de pêche belges qui appareillaient depuis les ports français étaient réglementés de manière plus stricte par rapport aux ports anglais. L'administration française délivrait les permis moins rapidement, par crainte entre autres de la concurrence belge.

En France et en Angleterre, les pêcheurs continuaient à exercer leur métier. Il arrivait aussi parfois qu'ils participent activement à la guerre. Certains étaient impliqués dans le ravitaillement des troupes belges. De temps à autre, les bateaux de pêcheurs effectuaient aussi des tâches de soutien et d'accompagnement, comme le déminage ou l'accompagnement de sous-marins. Certains chalutiers à vapeur étaient même armés. Ces bateaux faisaient office de garde-côte et livraient bataille aux sous-marins allemands. Bon nombre de patrons de pêche ramenaient des naufragés britanniques sains et saufs sur la rive dans des conditions souvent difficiles et dangereuses. En remerciement, les pêcheurs sauveteurs et leur équipage recevaient une coupe en argent gravée et une rétribution financière. En cas de courage exceptionnel, on leur épingleait la *Distinguished Service Cross*.

Les pêcheurs qui subissaient des dommages – en participant activement ou non aux opérations de guerre – pouvaient introduire une demande de dédommagement. Le capitaine du bateau qui avait coulé envoyait pour ce faire un formulaire contenant une description détaillée des circonstances du naufrage. Le patron



Juste après la guerre, du poisson fut distribué gratuitement à Ostende parmi la population affamée (Archives de l'Administration de la Marine, n° 7921)

de pêche et son équipage (survivant) paraissaient ensuite devant une commission qui prononçait un jugement et décidait si le patron de pêche pouvait être dédommagé.

Le secteur de la pêche après la guerre

Les conséquences de la guerre étaient lourdes pour les pêcheurs exilés. Pas moins de 74 décès étaient à déplorer. Sur la flotte d'avant-guerre enregistrée, 7 bateaux à vapeur et 125 bateaux à voile ont été perdus. Plus de 60% des pertes ont été occasionnées par l'ennemi: 77 bateaux à voile ont été neutralisés ou torpillés par des canons, ou ont heurté une mine marine. Vingt-et-un bateaux à voile ont coulé à cause des



Les bateaux de pêche étaient à l'abandon devant la Station Maritime à Ostende, après la fin de la 1^{re} GM ; photo de 1919 (VLIZ, www.vliz.be [wetenschatten])

conditions climatiques. Treize bateaux ont été perdus durant l'occupation des ports belges ou ont été emportés par les Allemands. Enfin, 14 bateaux à voile ont coulé suite à une intervention des alliés. Quant aux bateaux à vapeur, tous les sept ont coulé durant des combats en mer.

En décembre 1918, le premier chalutier à vapeur retourna à Ostende. Le bateau était rempli à ras-bord de poisson, un cadeau des pêcheurs exilés à Milford Haven pour la population ostendaise. La marine britannique avait accordé un passage spécial au bateau à vapeur étant donné la présence de nombreux champs de mines dans la Manche. Toutes les chaloupes à voile qui avaient pris la fuite revinrent progressivement au cours de l'année 1919. Les chalutiers à vapeur hésitèrent plus longtemps à rejoindre la côte belge. Le prix du poisson était en effet beaucoup plus élevé en Angleterre que dans leur patrie ravagée. En outre, les frais d'exploitation étaient élevés en Belgique en raison d'un manque de matériel et de la destruction des installations portuaires. Sans compter que la demande intérieure en poisson était faible. La population était en effet fortement appauvrie. Jusqu'à fin 1919, les chalutiers à vapeur continuèrent à pêcher depuis les ports britanniques. Ce n'est qu'en 1920 que la flottille de pêche belge fut à nouveau complète, même si sa composition n'était plus la même qu'en 1914.

Les problèmes résultant des dommages de guerre occasionnés aux bateaux de pêche perdureront jusqu'au début des années 1920. Le législateur créa spécialement une « Commission arbitrale pour les dommages de guerre causés aux chaloupes de pêche ». Celle-ci avait expressément pour mission d'examiner les dommages occasionnés aux bateaux de pêche par des faits de guerre dans les eaux belges ou internationales. La Commission fut créée parce que de nombreux problèmes ne pouvaient pas être traités dans le cadre normal des tribunaux des dommages de guerre.



■ Le 1^{er} octobre 1921, la « Oostendsche Reederij » vit le jour grâce à des capitaux provenant de cercles socialistes. Le 0.149 – Emiel Vandervelde faisait partie de la « flotte rouge » (Daman et Jansoone, Oostende na 1918, 63.)

L'impact de la Première Guerre mondiale sur la pêche en mer fut varié. La pêche maritime ne manquait pas de capitaux après la guerre. Des réserves importantes avaient été constituées durant la période 1914-1918, et à partir des années 1922-1923, on notait des chiffre d'affaires élevés à la minque (en tenant compte de l'inflation d'après-guerre). De plus, le grand capital bruxellois investissait fortement dans l'extension de la flottille de pêche et dans la pêche à vapeur. Entre 1919 et 1923, Ostende vit par exemple la création de six nouvelles sociétés d'armateurs pour la pêche à vapeur. C'est ainsi que naquit par exemple la « SA Pêcheries à Vapeur du Congo ». En 1920, on pouvait voir flotter devant la côte ostendaise 31 chalutiers à vapeur, 104 chaloupes à voile et un grand nombre de crevettiers. Certains pêcheurs individuels avaient aussi rempli leur tirelire pendant la guerre et étaient devenus les fiers propriétaires de leur propre chaloupe. D'autres passèrent à la pêche à moteur, voire à la pêche en haute mer (pêcheurs d'Islande).

L'émigration des pêcheurs belges vers les ports français de la Manche et la côte ouest britannique eut aussi un certain nombre de répercussions techniques pour le secteur de la pêche. Par exemple, on arrêta définitivement de faire débarquer les crevettiers sur la plage, comme on l'avait fait pendant longtemps à La Panne. Des « Smacks » ayant une coque maniable en métal remplacèrent les anciennes chaloupes à voile. Le tonnage et la longueur augmentaient et le confort à bord s'améliorait. La télégraphie sans fil et les premières installations frigorifiques furent introduites. En outre, depuis leurs nouveaux

ports d'attache, les pêcheurs exilés avaient exploré de nouvelles zones de pêche dans le canal St-Georges, le canal de Bristol et la Mer d'Irlande. Ces pêcheurs continuèrent de se rendre dans ces zones de pêche après 1918 et eurent ainsi d'importantes captures.

Bon nombre de pêcheurs qui étaient revenus n'avaient plus tout à fait la même mentalité. Pendant la guerre, ils avaient non seulement été promus courageux combattants en mer, mais en Grande-Bretagne, ils avaient aussi été en contact avec le mouvement syndical britannique des pêcheurs et marins. Ils ramenèrent en

Belgique cette pensée « révolutionnaire », à la colère des grandes sociétés traditionnelles d'armateurs. Les armateurs trouvaient évident de garder la même mentalité de travail après la guerre, tandis que les pêcheurs militaient pour un nouveau courant social. Le 15 juin 1920 éclata une grève générale qui allait durer jusqu'en octobre. La lutte sociale fut particulièrement violente dans le bastion d'Ostende: en 1921, le mouvement socialiste donna même naissance à la « flotte rouge », la NV Oostendsche Reederij. Les armateurs finirent par céder sur le plan de la rémunération.

Sources

- Archives Générales du Royaume, Archives de l'Administration de la Marine, n° 7921: Zeevisserij. Verslagen over toestand Belgische vissers in Engeland, 1915-1918.
- Archives Générales du Royaume, Archives de l'Administration de la Marine, n° 8099: verliezen: gezonden schepen, schattingen der verliezen, 1919-1921.
- Archives Générales du Royaume, Archives de l'Administration de la Marine, n° 8102: Scheidsrechterlijke Commissie voor oorlogsschade aan visserijloopen, 1916-1926.
- Daman P. & R. Jansoone (2008). Oostende na 1918. Herrijzenis van een geteisterde stad aan zee, dans: Warnier B. et al. réd. West-Vlaanderen na Den Grooten Guerre, Tielt, 53-65.
- Dawyndt A. (1968). Prijsraming voor vissershuisje in 1918, dans: Bachten de Kupe 10:108-109.
- De Zuttere C. & R. Vermaut (1909-1914). Enquête sur la pêche maritime en Belgique, 2 vol., Bruxelles.
- Dreesen J.-B. (1992). Het laatste schip ontvlucht uit de Oostendse haven voor de inval van de Duitsers in 1914, dans: Heemkundige Kring De Plate, 21: 223-224.
- Declercq P. (2007). Ibis 1906-2006. Een koninklijk verhaal, Bredene.
- Elleboudt A. & G. Lefèvre (1920). Oostende onder de Duitse bezetting, 1914-1918, 2 vol., Ostende.
- Hottat S. et al. (2000). De zee, het andere Belgische front 14-18, Bruxelles.
- Jansoone R. (2003-2006). Oostende en de zeevisserij tijdens de Eerste Wereldoorlog (1-18). Dans:
- Heemkundige Kring De Plate, 32 (3): 74-78; 32 (5): 135-141; 32 (9): 160-164; 32 (10): 200-204; 32 (11): 238-240; 33 (1): 9-14; 33 (2): 42-47; 33 (4): 110-118; 33 (9): 168-173; 33 (10): 199-201; 33 (12): 256-262; 34 (3): 90-96; 34 (4): 107-114; 34 (5): 143-148; 34 (9): 156-162; 34 (12): 276-280; 35 (3): 94-101; 35 (4): 126-131.
- Jansoone R. (2007-2008). De lotgevallen van een Oostendse refugee in Groot-Brittannië tijdens WOI. Dans: Heemkundige Kring De Plate, 36 (3): 61-64; 36 (5): 114-116; 37 (1): 6-11; 37 (3): 77-79, 37 (4): 93-99; 37 (5): 122-124.
- Klausing J. (1972). De zeevisserij te Oostende tussen eeuwwisseling en Wereldoorlog I. Dans: Ostendiana: Lustrumboek van de Vlaamse Vereniging voor Familielidkunde Afdeling Oostende-Kuststreek, I: 93-110.
- Nota betreffende de diensten welke tijdens de Oorlog 1914-18 bewezen werden door de aan boord van vissersvaartuigen aangemonsterde zeelieden die uit Engelse havens vaarden (Secr. « Federatie der Belgische Zeelieden der beide Oorlogen »). Dans: Heemkundige Kring De Plate, 13 (1984): 200-202.
- Schot J. (1988). Vlaamse vissers als vluchtelingen in Zierikzee (1914-1918). Dans: Rond de Poldertorens 13: 71-83.
- Vermaut C. réd. (1998). Het Oostendse oorlogsdagboek van Charles Castlein, 1914-1918 (Oostendse Historische Publicaties, 3), Ostende.
- Weise R. (1998). Zeelui van bij ons (2): Onze Vlaamse vissers in de 1e Wereldoorlog. Dans: Heemkundige Kring De Plate, 28 (12): 245-255.